Département des ALPES MARITIMES

COMMUNE de PIERREFEU

FETRA IGNARIA

36, route du Vieux-Pierrefeu 06910 PIERREFEU
Tel : 04.93.08.58.18
Courriel : mairie@pierrefeu-06.fr

AR Prefecture
006-210600979-20240406-DELIB2024011-DE
Reçu le 08/04/2024

Extrait des délibérations du Conseil Municipal N°2024011

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2024

L'an deux mille vingt quatre, le 6 avril à 9 heures 30, le Conseil Municipal de PIERREFEU, légalement convoqué, s'est réuni, en séance publique, dans la Salle du Conseil, sous la présidence de M. BELVISI Marc, Maire.

Etaient présents : Marc BELVISI, Jean-Marc FARNETI, Christian ZAETTA, Gilles TASSONE-CASTEL, Pierre NUNEZ, Christine FONTAINE, Danièle MATILLO, Jackie PIAZZA, Jacques BELLON, Mélissa MARGALHAN-FERRAT

Absents : Jacky PONSOT

Pouvoirs :

Secrétaire de séance : Christian ZAETTA

.-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:-:

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS – ANNEE 2024

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'attribution des subventions de fonctionnement suivantes aux associations considérant leurs actions tout au long de l'année et afin de leur témoigner les encouragements de la municipalité.

A.D.P.E. Les Noisettes	300 €
Association Amicale des Sapeurs Pompiers Roquestéron	100 €
Association Amicale des Sapeurs Pompiers Gilette	100 €
Association Amicale des Forestiers	100 €
Comité des fêtes de PIERREFEU	300 €
Association Ishi Ka Dojo	150 €
Association Sportive de PIERREFEU	150 €
Association Anciens Combattants de ROQUESTERON	100 €
Association du foyer du collège LUDOVIC BREA	150 €
Association Bulle d'Aires	600 €
Association Pierrefeu Nature et Vie	300 €
Association Club Inter âge « Le Pierresteron »	300 €
Association sportive du Collège L.BREA	150 €
Association FSBE Estéron	150 €
Coopérative Scolaire	1 000 €
Les Patounettes de FABIOLA	100 €
Santé +Estéron	624 €
AAPPMA « La Truite Saumonée »	100 €
Association A.L.A.S.K.A	100 €

Soit un total de 4 874 €.

Pour extrait conforme au registre des délibérations.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus.

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture

Le Maire
Marc BELVISI

Le secrétaire de séance
Christian ZAETTA